

## REGLEMENT BOAT-SHARING GB WAYPOINT 2023

Le centre nautique *GB WAYPOINT*, ci-après défini « organisateur » propose un programme de location de bateaux à moteur et à voile à des conditions préférentielles (*boat-sharing*) pour les utilisateurs fréquents.

Ce règlement modifie et complète le règlement de location, parallèlement souscrit, selon les points suivants :

- L'adhésion au programme boat-sharing prévoit l'achat anticipé d'une carte saisonnière, donnant droit à une réduction sur les tarifs de location publiés.
- Chaque carte saisonnière est valable uniquement pour la saison d'achat et n'est pas transmissible, sauf aux conducteurs appartenant au même groupe familial (époux, enfants) et cohabitant sous le même toit. Chaque conducteur devra toutefois souscrire personnellement ce règlement et être titulaire des permis requis.
- La carte saisonnière coûte FRS 300.- et donne droit à 30% de réduction sur les tarifs de location publiés, pendant toute la saison.
- Parallèlement à l'achat de la carte saisonnière, une caution de FRS 500.- devra être versée à l'organisateur. Ce dépôt couvre la franchise d'assurance des bateaux et sera restituée en fin de saison, si aucun dégât n'est imputé à l'utilisateur.  
Les locations et le carburant consommé sont facturés périodiquement. Les factures doivent être payées dès réception.
- La saison du boat-sharing débute le premier samedi de mai et termine le dernier samedi d'octobre. Aucune location ne peut être exigée en dehors de cette période.
- La location des bateaux peut être exceptionnellement indisponible, en cas d'événement nautique particulier, pendant la saison. L'achat d'une carte saisonnière n'oblige pas l'organisateur à rendre la location disponible aux dates de ces événements.
- L'indisponibilité des bateaux ne peut pas être mise en cause, si les demandes de réservations sont tardives (moins de cinq jours ouvrables de préavis), ou concernent exclusivement des jours fériés.
- La location de matériel accessoire (skis, wakeboard, combinaisons, etc. n'est pas incluse dans ce système et est facturée séparément, aux tarifs publiés).

***Je souhaite participer au programme de boat-sharing proposé par gb WayPoint Sàrl.***

***J'ai lu et j'accepte ce règlement, le règlement de location, les conditions générales et tarifs gb WayPoint 2023.***

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse de facturation : .....

.....

Coordonnées bancaires pour la restitution de la caution (IBAN et titulaire du compte) :

.....

Date : ..... Signature : .....